

Rectification

Autor(en): **Baud-Bovy, D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1938-1939)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-623628>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

musculaire à la direction de l'*Habitus* intellectuel, et de faire échapper l'œuvre à l'influx de l'art.

« L'art n'a pas seulement à se défendre contre l'entraînement de l'habileté manuelle et contre l'imitation servile. D'autres éléments étrangers menacent encore sa pureté. Par exemple, la beauté à laquelle il tend produit une délectation, mais c'est la haute délectation de l'esprit, qui est tout le contraire de ce que l'on appelle le plaisir, ou le chatouillement agréable de la sensibilité ; et si l'art cherche à *plaire*, il trahit, il devient menteur. De même, il a pour *effet* de produire l'émotion, mais s'il *visé* l'émotion, le phénomène affectif, le remuement des passions, il s'adultère, et voilà un autre élément de mensonge qui pénètre en lui. »

Et pour terminer je citerai encore ce passage :

« Si l'artiste étudie et chérit la nature autant et beaucoup plus que les œuvres des maîtres, ce n'est pas pour la copier, mais pour *se fonder* sur elle.

« Et c'est qu'il ne lui suffit pas d'être l'élève des maîtres ; il doit être l'élève de Dieu, car Dieu connaît les règles de la fabrication des beaux ouvrages. La nature n'importe essentiellement à l'artiste que parce qu'elle est une dérivation de l'art divin dans les choses. L'artiste, qu'il le sache ou non, consulte Dieu en regardant les choses.

« La nature est ainsi le premier exciteur et le premier régulateur de l'artiste et non pas un exemplaire à décalquer servilement. Demandez aux vrais peintres comment ils ont besoin d'elle. Ils la craignent et la révèrent, mais d'une crainte chaste, non d'une crainte d'esclave ».

Il nous semble que la place de la technique dans la création est assez définie.

E. DOMINIQUE.

Rectification.

La *Feuille d'Avis de Vevey*, du 8 novembre a publié sous le titre « **Un peintre à l'honneur** » l'entrefilet suivant :

« A l'occasion de l'exposition de New-York, qui déroulera ses fastes en 1939, une grande entreprise américaine vient de faire l'acquisition, dans chaque pays d'Europe, d'une peinture (paysage) propre à donner une juste idée d'une région caractéristique.

« Pour la Suisse, c'est une œuvre de M. P.-E. Wyss (Corseaux) qui a remporté la palme. Il s'agit d'un vigoureux paysage du Valais qui a été choisi par une commission à la tête de laquelle se trouvait M. Baud-Bovy, de Genève.

« Les concurrents étaient au nombre d'une dizaine.

« Nos félicitations à M. P.-E. Wyss. »

Nous avons reçu à ce sujet la lettre suivante :

« Sollicité, en effet, par une des employées de cette entreprise de l'aider à choisir une œuvre représentative de l'*Art suisse*, j'ai dû, pour diverses raisons, lui refuser mon concours. Je n'ai donc jamais entendu parler d'une commission chargée de ce soin, et n'ai même pas vu la toile de M. Wyss.

« Aussi vous serais-je très reconnaissant si vous vouliez insérer cette rectification dans le prochain numéro de l'*Art suisse*.

« Genève, 15 novembre 1938.

(Signé) D. BAUD-BOVY. »